

Nombre de
Conseillers :
en exercice :
présents :
votants :

L'an deux mille vingt six
le : trois avril
le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE
COLLONGUE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2026

OBJET :

**DESIGNATION DES
MEMBRES DU
CONSEIL
D'EXPLOITATION
DU SPIC
« AMENAGEMENTS
ET EQUIPEMENTS
FUNERAIRES**

-PROCURATIONS :

- M. Gilbert MAGNAN à M. Clément CHICHIGNOUD
- Mme Jennifer PALOMBE à Mme Marina BARRESI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2014
créant un Service Public Industriel et Commercial pour la gestion des
« Aménagements et Equipements Funéraires »,

Considérant l'article 3 du règlement interne de ce service,

Considérant qu'il y a lieu de nommer 3 membres titulaires,
Monsieur le Maire étant membre de droit,

Considérant qu'il est proposé les membres suivants :

- Mme Marina BARRESI
- Mme Jennifer PALOMBE
- M Gilbert MAGNAN

Le Conseil Municipal,

-DESIGNE, en qualité de membres d'exploitation du SPIC « Amé-
nagements et Equipements Funéraires » :

- Mme Marina BARRESI
- Mme Jennifer PALOMBE
- M Gilbert MAGNAN

POUR : 29

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le : 08/04/2026
Publié ou Notifié
le : 08/04/2026

Le Maire,

Philippe ARDHUIN

